Assemblée générale

13 juin 2026 à Haguenau

Extrait de Procès-Verbal

Présidence de M. Yann LEROY

Présents ou représentés

> Présidents des clubs de ligue ou leurs mandataires régulièrement désignés

ES Troyes Aube Champagne – FC Metz – RC Strasbourg Alsace – FCSR Haguenau – FC Monswiller – US Wittenheim – FC Lunéville – ES Thaon – FC Olympique Strasbourg Koenigshoffen 1906 – GS Neuves-Maisons – FA Illkirch Graffenstaden – SA Epinal – FC de la Cote des Blancs – JS Vaudoise – S Marnaval C St Dizier – US Raon l'Etape – CA Boulay – FC Yutz – FC Eloyes – SO Merlebach – RC Champigneulles – SR Creutzwald 03 – AS Talange – AS Algrange – US Jarny – JSF Jarville – FC Eckbolsheim – FCE Schirrhein – AS Kilstett – US Sarre Union – ASCA Wittelsheim – FC SR Obernai – AS Hochfelden – FC Vendenheim – FC Saverne – AS Hoerdt – FC Pays Rhénan – AS Ingwiller – FC Obermodern – FC 1920 Schweighouse s/ Moder – FC Drusenheim – SS Weyersheim – FC Hegenheim – FC Hirtzfelden – FC Eschau – AS 1919 Huningue – FC 1940 Morschwiller le Bas – AS Ohlungen – FC Rouffach – FC Wingersheim – US Wittersheim – AS Guemar – ASPTT Chalons – FC Munchhouse – AS Hatten – US Preuschdorf – AS Illzach Modenheim – AS Hunspach – APM Metz FC – SC Ottmarsheim – US Kaltenhouse Marienthal – AS Sundhoffen – SC Drulingen – FC Longeville les St Avold – FC Steinseltz – US Yutz – AS Montbronn – FF Barsequanais – US Ittenheim – FC Woippy – GSA Tomblaine – FC Dahlenheim – FC Hagenthal-Wentzwiller – US Ettendorf – AS Ludres – GS Haroué Benney – FC Niederhergheim – US Nousseviller – FC Tremery – AS Blotzheim – ES Heillecourt – FC Sarrebourg – AS Menora Strasbourg – FC Scheibenhard – AS Raedersheim – US Reipertswiller – US Schleithal – AS Berrwiller Hartmannswiller – FC Bogny s/ Meuse – ASI Avenir Football – ES Fagnières – AS Musau Strasbourg – US Hesingue – FC Truchtersheim – Mulhouse Foot réunis – UL Plantières – ASC Biesheim – US Azzurri Mulhouse – APJS Strasbourg – FC Bartenheim – FC Pulnoy – AS Reding – US Blodelsheim Bantzenheim – US Oberlauterbach – FC Soleil Bischheim – FC Cormontreuil – ASL Koetzingue – FC Metzing – AS St Brice Courcelles – AS ELSAU Portugais Strasbourg – FC St Max Essey – US Thionville Lusitanos – FC Chaumont – Stade de Reims – FC Sarreguemines – AS Bourg Rocroi – AS Butten Diemeringen – US Eclaron – Reims Sainte Anne – Alliance Sud Ouest F. Aubois – FC Geispolsheim – AS Montigny les Metz – FC Verny Louvigny – FC Bar le Duc – FC Betheny – FC Wintzfelden Osenbach 06 – FC Freyming – JS St Julien Football Club – Achen Etting Schmittviller 2008 – US Behonne Longeville en Barrois – AS Les Côteaux – ES Villerupt Thil – AS Gondrevilley – FC Sierentz Kappelen – FC Bar-sur-Aube – AGIIR Florival – FA Stadium Racing Colmar – Nord Ardennes – ES Molsheim Ernolsheim – O. St Memmie – FC Bulgnéville Contrex Vittel

> Districts

Alsace : Mme Patricia SCHMIDT BISCHOFF – MM. Michel AUCOURT – Julien CONGRE – Michel DALLET – Marc GASS – Christophe GUYOT – Marc HAENEL – Jacqui JELLIMAN – Christian RAMEL – Laurent SCHERRER – Joseph SCHMIDT – Jean-Pierre SCHMITTHEISLER – Kevin TRAENDLIN – Jacky HUMLER

Ardennes : MM. Christian GILLES – Raphael GOSSET

Aube : M. Philippe PAULET

Haute-Marne : M. Patrick LEIRITZ

Marne : M. René MOLLE

Meurthe-et-Moselle : Mmes Nathalie GERARD – Noëlle SONTOT – MM. Maurice BIANCALANI – Vito DI BENEDETTO – Dany GOSTNER – Didier LECOANET – Rémi WAGNER

Meuse : M. Daniel FAY

Moselle : MM. Benoit DEHLINGER – Michel GOTTE – Patrice KIHL – Christian LACOUR – Vincent MERULLA – Anthony SARTORI – Christophe SOLLNER – Pierre TAESCH – Henri VIGNERON

Vosges : MM. Alex ANY – Pierre BERETTA – Bruno HERBST

Les présidents des « clubs de ligue » et les délégués des neuf districts de la LGEF représentant les « clubs de district » ont été régulièrement convoqués ; ils ont eu accès à tous les documents afférents à cette assemblée générale via un lien de téléchargement joint à la convocation.

Les délégués présents ou représentés ayant émargé pour participer aux votes de cette assemblée générale représentent 50,69 % de clubs ou de délégués de districts pour 53,20 % de voix au total. Le quorum est donc atteint pour l'assemblée générale de la LGEF.
Le président Yann Leroy salue l'ensemble des personnalités et délégués présents. Il procède à l'ouverture de l'assemblée générale

Ouverture de l'Assemblé Générale

Le Président, Yann LEROY, procède à l'ouverture de l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est de Football et laisse ensuite la parole à Monsieur le Maire d'Haguenau, Claude STURNI, ainsi qu'à l'Adjointe aux Sports de la ville d'Haguenau, Madame Séverine FROMMWEILER.

Intervention du Maire de la ville d'Haguenau / Vice-Président de la Région Grand Est – Claude STURNI

Le maire d'Haguenau souhaite la bienvenue aux participants et présente sa ville ainsi que ses infrastructures sportives. Il souligne l'importance du sport dans le développement local et les liens entre le monde sportif et le monde économique. Il félicite particulièrement le club local FR Haguenau pour sa saison réussie et plus largement l'ensemble du mouvement sportif local.
Il souhaite à tous une excellente Assemblée Générale avant de céder la parole à son adjointe aux sports.

Intervention de l'adjointe chargée des évènements sportifs, de la vie associative et du sport – Séverine FROMMWEILER

L'adjointe aux sports met en avant le dynamisme sportif de la ville, la qualité de ses clubs, de ses bénévoles et de ses éducateurs. Elle rappelle qu'Haguenau a obtenu la plus haute distinction du label « Ville active et sportive ». À l'occasion du début de la Coupe du Monde, elle rappelle que le football de haut niveau trouve son origine dans les clubs amateurs, grâce au travail des dirigeants, des éducateurs, des arbitres et des bénévoles.
Enfin, elle offre au président de la Ligue un maillot du FR Haguenau personnalisé à son nom avec le numéro 10 pour symboliser l'accueil de cette Assemblée Générale sur la commune d'Haguenau.

Intervention du Président de la LGEF – Yann LEROY

Le Président commence son intervention en indiquant que le quorum est atteint avec plus de 7 000 voix représentées.
Il reconnaît une participation légèrement inférieure à l'habitude, en partie liée au choix d'organiser l'assemblée sur le territoire de l'Alsace plutôt qu'en un lieu central.
Il défend néanmoins la politique de délocalisation des Assemblées Générales, estimant que la Ligue doit être présente sur l'ensemble du territoire et au plus proche des clubs.
Il explique que cette rotation géographique permet de rencontrer davantage de bénévoles et de dirigeants locaux et d'éviter que les mêmes personnes soient amenées à se déplacer longuement.
Pour compenser les contraintes de déplacement, une solution de visioconférence a été mise en place pour les clubs les plus éloignés.
Le président insiste sur l'importance du contact humain, de la convivialité et de la proximité dans le football amateur. Il remercie les bénévoles, dirigeants, éducateurs et clubs pour leur engagement quotidien.
Il évoque une dynamique positive du football régional, tout en reconnaissant que des difficultés, erreurs ou incompréhensions peuvent exister et doivent être prises en compte par la Ligue.
Il souligne les progrès réalisés dans le fonctionnement de la Ligue tout en reconnaissant qu'il reste beaucoup à faire. Il annonce la préparation d'un plan stratégique 2026-2028 destiné à poursuivre le développement du football dans le Grand Est.
Le président évoque enfin la Coupe du Monde et l'espoir de voir l'équipe de France remporter une troisième étoile. Selon lui, un succès des Bleus pourrait attirer de nouveaux licenciés dans les clubs, notamment des jeunes filles et garçons. Il insiste également sur l'importance de l'inclusion, du football féminin et du maintien de l'activité dans les zones rurales où le football constitue souvent un lien social essentiel.

Approbation du procès-verbal de l'Assemble Générale du 8 novembre 2025

Après un vote soumis à l'assemblée, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 novembre 2025 est approuvé à hauteur de 92,97 %.

Intervention du Président du District d'Alsace – Michel AUCOURT

Michel AUCOURT commence son intervention en soulignant les bonnes relations qui se sont installées entre le District d'Alsace et la LGEF depuis l'arrivée à la présidence de Yann LEROY.
Le président du District d'Alsace présente ensuite les résultats du football alsacien :
-environ 82 300 licenciés répartis dans 520 clubs ;
-près de 1 000 jeunes filles initiées au football grâce à l'opération « À bien jouer avec ses copines » ;
-plus de 2 000 matchs organisés chaque semaine ;
-l'engagement de 180 bénévoles et environ 1 000 arbitres.
Il souligne que malgré une baisse d'environ 2,5% de licenciés, le dynamise du football alsacien est toujours bien ancré.
Plusieurs clubs sont félicités pour leurs résultats :
-l'U.S. Thionville Lusitanos pour son accession historique à la future Ligue 3 ;
-le groupement Kometrib pour ses performances en jeunes ;
-les U13 féminines du FC Marlenheim pour leur parcours national ;
-la réserve féminine du Racing Club de Strasbourg pour sa troisième Coupe Grand Est consécutive ;
-le FR Haguenau, mis à l'honneur pour sa remarquable 3e place en National 2 malgré un budget limité.

Intervention Président FCSR Haguenau – Emmanuel RUSTENHOLZ & Chloé ARTH – éducatrice

Le président du club explique que la réussite ne repose pas seulement sur l'équipe première mais sur l'ensemble du projet : formation des jeunes, développement du football féminin, travail des éducateurs, bénévoles et arbitres.
Il souligne la volonté du club d'accueillir toutes les filles souhaitant pratiquer le football. La structuration du club a permis de constituer une équipe dans chaque catégorie d'âge et d'offrir un véritable parcours de formation aux joueuses.
Chloé ARTH explique que la politique du club consiste à ouvrir largement l'accès au football féminin. Le fait de disposer d'équipes dans toutes les catégories facilite l'intégration des joueuses, leur progression, leur fidélisation et l'identification à un véritable projet de club.
Une partie importante de l'échange est ensuite consacrée à l'arbitrage. Le président du club insiste sur la nécessité de former de nouveaux arbitres, les fidéliser, les intégrer pleinement à la vie du club et leur témoigner davantage de reconnaissance.

Intervention du Président KOMETRIB Section Jeunes – Patrick SCHNEIDER

Le président du groupement explique que la réussite du club repose avant tout sur :
- l'engagement des bénévoles ;
- le travail de fond mené depuis plusieurs années ;
- la formation systématique des éducateurs ;
- le développement du football féminin ;
- une organisation structurée, avec des salariés et des outils de gestion modernes.

Le club est particulièrement fier de ses résultats chez les jeunes, notamment sa participation à la finale nationale du Festival U13 à Capbreton. Selon ses dirigeants, la clé du succès réside dans la qualité de l'encadrement et dans des valeurs de plaisir, formation et éducation plutôt que dans la seule recherche de résultats.
L'éducatrice Tiffany souligne l'importance de la formation des éducateurs et des dirigeants, indispensables aujourd'hui pour assurer un fonctionnement efficace des clubs et fidéliser les pratiquants.

Intervention du Président de la LGEF – Yann LEROY

Le président de la Ligue présente ensuite un plan d'action destiné à guider le football régional jusqu'à la fin du mandat. Les objectifs sont :

- renforcer l'ambition de la Ligue ;

- améliorer les services rendus aux clubs ;
- développer le football sur tout le territoire ;
- transformer les réflexions en actions concrètes.

Le plan s'articule autour de trois grands axes : **Compétitions** (jeunes, seniors, féminines, futsal) ; **Développement** (football féminin, engagement bénévole, milieu rural, milieu urbain, communication, infrastructures, services aux clubs, sport-santé) ; **Technique** (formation des éducateurs, nouvelles pratiques, arbitrage, politique sportive).
Le président insiste particulièrement sur le développement du football féminin ; la féminisation des instances dirigeantes ; l'amélioration des compétitions jeunes ; le soutien aux territoires ruraux ; la formation des éducateurs et des arbitres.
L'objectif affiché est que chaque fille souhaitant jouer au football puisse trouver un club ou un groupement proche de chez elle.
Une longue partie du discours porte sur l'organisation des championnats régionaux seniors. Le président explique avoir tenté d'obtenir une troisième accession du championnat régional vers le niveau national, mais que les autres ligues régionales s'y sont opposées.
Deux options sont alors envisagées :

- conserver trois groupes de championnat avec des barrages d'accession ;
- réduire le nombre de groupes pour rendre la pyramide sportive plus cohérente.

Face à une participation jugée insuffisante à l'Assemblée Générale, le Président décide finalement de reporter la décision afin de permettre une consultation plus large des clubs.
Par ailleurs, le Président réaffirme sa volonté d'augmenter le nombre d'arbitres, de mieux les protéger, de renforcer leur formation, de fidéliser les arbitres dans les clubs.
Des mesures concrètes sont évoquées, comme l'utilisation de caméras pour certains arbitres et l'adaptation de la réglementation afin de protéger davantage les clubs formateurs.

Intervention du Président Délégué – Georges CECCALDI

Georges CECCALDI commence son allocution en louant le travail effectué par le Président de la LGEF afin d'obtenir une 3ème accession en National 3 pour la région malgré sa non-approbation lors de l'Assemblée Fédérale.
Il indique ensuite qu'une réforme importante a été adoptée lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Football : le renforcement des règles concernant les changements de club pour les jeunes joueurs, afin de limiter les transferts précoces et favoriser la fidélisation dans les clubs formateurs.

Intervention de la Présidente de la Commission de Féminisation et Mixité de la LGEF – Florence SCHWARTZ

Florence SCHWARTZ présente le travail de révision des statuts et règlements pour mieux représenter les femmes dans les textes officiels de la Ligue.
Elle rappelle que « les mots façonnent les représentations » et selon elle, les textes administratifs peuvent involontairement invisibiliser certaines catégories de licenciés, notamment les femmes.
Son travail s'appuie sur les recommandations européennes depuis 1990, les circulaires nationales sur la féminisation du langage, la loi 2014 relative à l'égalité femmes-hommes et le rapport de l'Académie française de 2019 sur la féminisation des titres et fonctions.
Il a été mené avec d'autres membres de la commission féminisation et diversité et deux principes ont été privilégiés : un langage plus neutre lorsque cela est pertinent et un langage égalitaire mentionnant explicitement les femmes et les hommes.
Florence SCHWARTZ conclut son intervention en affirmant que cette évolution est symbolique, moderne, plus représentative du football du Grand Est et cohérente avec les valeurs d'égalité et d'inclusion.

Intervention du Secrétaire Général de la LGEF – Damien KELTZ

Damien KELTZ intervient en premier lieu sur la pause apaisement qui a été expérimentée chez les Jeunes.
Ses principaux objectifs pour l'arbitre sont la prise de recul, retrouver le contrôle de la situation, bénéficier du soutien des clubs. Et pour les clubs, elle permet de calmer les joueurs et les dirigeants, faire intervenir les responsables de terrain et éviter les débordements du public. Après un constat positif sur l'expérimentation, la généralisation de la pause apaisement est votée et entrera en vigueur la saison suivante.
Sont ensuite abordées les modifications réglementaires avec une réécriture des articles 10 et 12 des règlements particuliers de la LGEF.

Article 10 : ajout explicite du terme « joueuses » afin que les dispositions concernent aussi clairement le football féminin et une souplesse supplémentaire est également donnée aux districts concernant la participation des joueuses licenciées après le 31 janvier.
Article 12 : la même logique de féminisation est appliquée aux règles de participation des joueurs et joueuses lors des fins de saison et les restrictions déjà existantes sont également étendues aux matchs de barrage et aux phases finales organisées par la Ligue.

Approbation de l'instauration des pauses d'apaisement sur l'ensemble des compétitions de la LGEF

Après un vote soumis à l'assemblée, l'instauration des pauses d'apaisement sur l'ensemble des compétitions de la LGEF est approuvée à hauteur de 89,37 %.

Approbation de la modification des règlements particuliers (articles 10 et 12)

Après un vote soumis à l'assemblée, la modification des règlements particuliers (articles 10 et 12) est approuvée à hauteur de 91,93 %.

Intervention du Président du District mosellan – Christophe SOLLNER

Christophe SOLLNER débute son intervention sur un dossier stratégique pour la Ligue qu'est le développement du football féminin. Il dresse un bilan sur la région Grand Est en mettant en avant les principaux problèmes identifiés : stagnation du football féminin à 11, manque d'équipes, déplacements trop longs et difficultés de certains districts à organiser des compétitions. L'analyse territoriale fait ressortir que l'Alsace est dans une situation plutôt positive alors que le Centre et l'Ouest du territoire sont plutôt dans une situation préoccupante. La solution proposée est alors la création d'une compétition régionale transitoire qui consiste à regrouper les équipes R2 et D1, former des groupes géographiques de 6 équipes, organiser une première phase aller-retour et créer ensuite une élite régionale structurée. Tout cela dans l'objectif de réduire les déplacements, encourager de nouveaux clubs à s'engager, faire passer certaines équipes à 8 vers le football à 11 et renforcer progressivement le niveau régional.
Il aborde ensuite le cas du Futsal qui doit également être en ligne de mire au niveau du développement afin de pouvoir répondre aux souhaits des directives fédérales.

Approbation de l'évolution des compétitions séniores féminines ainsi que les expérimentations jeunes féminines

Après un vote soumis à l'assemblée, l'évolution des compétitions séniores féminines ainsi que les expérimentations jeunes féminines est approuvée à hauteur de 73,97 %.

Intervention du Président de la Commission Régionale des Compétitions – Roland MEHN

Roland MEHN débute son intervention en abordant la réforme du championnat U19 car cette compétition n'attire que peu de clubs et une concertation a eu lieu entre les districts, les représentants des clubs et la commission des compétitions.
De ces discussions en sont ressorties plusieurs propositions, à savoir : le passage du championnat U19 au championnat U20, la participation possible des U17, U18, U19 et U20, la mise en place d'un système de play-off et play-down, l'accession du champion U20 en R3 sous conditions et la conservation des montées et descentes déjà prévues afin de ne léser aucun club.
Le 2ème sujet évoqué concerne l'équité sportive dans les coupes du Grand Est et une modification réglementaire est proposée : chaque équipe devra aligner au minimum 6 joueurs ou joueuses ayant participé au match précédent de référence. Cette mesure consiste à éviter certains abus et conserver l'équité sportive tout en ne concernant qu'un nombre très limité de clubs.
Enfin, le dernier sujet abordé par Roland MEHN concerne la création d'une coupe du Grand Est U18 Féminine avec environ 50 équipes qui seraient concernées. Il met en avant le fait que les U15 et U17 masculins

disposent déjà de compétitions équivalentes et que cette coupe constitue une nouvelle étape dans le développement du football féminin régional.

Approbation des modifications règlementaires concernant les championnats jeunes

Après un vote soumis à l'assemblée, les modifications règlementaires concernant les championnats jeunes sont approuvées à hauteur de 84,36 %.

Approbation des modifications règlementaires concernant les coupes du Grand Est (Féminine, Séniors et U17)

Après un vote soumis à l'assemblée, les modifications règlementaires concernant les coupes du Grand Est sont approuvées à hauteur de 88,93 %.

Approbation des modifications règlementaires concernant la coupe du Grand Est U18F

Après un vote soumis à l'assemblée, la création de la coupe du Grand Est U18F est approuvée à hauteur de 98,58 %.

Intervention du co-Président de la Commission foot des enfants jeunes et en milieu scolaire – Didier LECOANET

Didier LECOANET démarre son intervention en rappelant une décision récente de l'Assemblée Fédérale concernant les mutations des jeunes joueurs. Il présente certains chiffres éloquents en citant par exemple que pour la catégorie U10, il y a eu 1 058 mutations pour 10 562 licenciés soit 12,7 % des effectifs. Il dénonce alors certaines pratiques assimilées à du « pillage » de jeunes joueurs et estime que les nouvelles règles permettront aux clubs formateurs de travailler plus sereinement.
Il aborde ensuite la formation des éducateurs en s'appuyant sur un plan fédéral voté à plus de 90 % et visant à atteindre l'objectif « 1 équipe = 1 personne formée ». Pour ce faire, plusieurs mesures sont prévues notamment l'identification des responsables techniques sur Footclubs, la déclaration des encadrants, le contrôle de l'honorabilité des intervenants, le recensement des diplômes, le développement progressif de la formation jusqu'à la saison 2029-2030.
Didier LECOANET s'attaque ensuite au sujet de la réforme des compétitions U14 et explique la disparition de l'ancienne organisation au profit d'un championnat U14 unique avec une phase automne, une phase printemps avec répartition des équipes selon leur niveau et une montée progressive vers le football à 11. Cette réforme s'accompagne d'exigences accrues concernant l'encadrement des équipes.
Pour amplifier le développement du football féminin, à compter de la saison 2027/2028, certains clubs situés dans des communes de plus de 5 000 habitants devront disposer d'équipes féminines pour satisfaire aux critères de structuration.
Il rappelle enfin que lors d'une accession à un niveau supérieur, un éducateur dispose de trois ans pour obtenir le diplôme requis et que l'objectif est surtout d'accompagner les clubs plutôt que de les sanctionner. Et il conclut en affirmant que la qualification des éducateurs est considérée comme un gage de compétences.

Approbation des modifications du statut régional des jeunes

Après un vote soumis à l'assemblée, les modifications du statut régional des jeunes sont approuvées à hauteur de 86,82 %.

Intervention du Trésorier Général de la LGEF – Jean-Marie THIRIET

Jean-Marie THIRIET prend la parole pour présenter le budget prévisionnel et les évolutions du statut financier. Le budget prévisionnel est présenté sur la base de 10,96 M€ ce qui représente une augmentation de 2,14% par rapport à l'exercice précédent.
Une évolution des tarifs est proposée avec une augmentation de 1,5 % pour la saison à venir, la mise en place d'un droit de changement de club pour les catégories U10-U11 et une application de l'amende liée au carton blanc. Il indique ensuite que la LGEF a fait le choix de changer d'assureur pour ses licenciés en passant de la compagnie MMA à la compagnie GENERALI mais sans incidence sur le coût pour les licenciés.
Jean-Marie THIRIET aborde ensuite quelques mesures importantes dans le fonctionnement et la logistique de la LGEF :
- renouvellement de la flotte automobile avec des véhicules électriques,
- vente d'une partie des locaux de Reims générant une plus-value et une baisse des charges,
- revalorisation générale des salaires de 1,5 %,
- revalorisation des indemnités kilométriques des bénévoles,
- impact de la nouvelle taxe d'apprentissage (environ 7 000 €/an)
- suppression de la taxe d'habitation pour les associations à compter de l'année 2025

Il remercie ensuite Sébastien MOREIRA pour son travail de développement des partenariats qui permet à la LGEF d'augmenter ses recettes annuelles et remercie également les équipes administratives et comptables de la Ligue.
Il conclut en présentant un budget considéré comme stable, équilibré et prudent, sans bouleversement majeur mais permettant de poursuivre les actions de développement de la Ligue.

Approbation du budget prévisionnel de la saison 2026/2027

Après un vote soumis à l'assemblée, le budget prévisionnel de la saison 2026/2027 d'un montant de 10,96 M€ est approuvé à hauteur de 91,65 %.

Délégation de la Ligue du Grand Est aux assemblées fédérales

TITULAIRES		SUPPLEANTS
Président de district		
Sont élus		
Ardennes		
- Avec 90,45 % des voix exprimées		
Raphaël GOSSET n° 2020835480	→	Yoann GERMAIN n° 2067118529

Présentation du partenariat avec la société ESCATES

Sébastien MOREIRA intervient afin de présenter un nouveau partenaire RSE qui est la société ESCATES autour du dispositif Hydromatch. Le principal objectif de ce dispositif est de réduire la consommation d'eau des vestiaires et donc la consommation énergétique des clubs. Son principe et son installation sont simples et permettent aux clubs d'obtenir également des aides financières.

Remise de dotations aux différents lauréats des challenges organisés par la LGEF

Plusieurs clubs sont ensuite récompensés au titre des différents challenges organisés par la LGEF, à savoir le challenge RSE Intersport, les meilleurs buteurs en R1, le challenge de la sportivité R1 Jeunes, les challenges meilleure attaque/défense et le challenge du fair-play.

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la LGEF – Yann LEROY

Le Président Yann LEROY clôture cette Assemblée Générale en remerciant tous les participants et intervenants et souhaite à toute l'assemblée de se pouvoir se reposer et se ressourcer avant d'attaquer la nouvelle saison qui a peut-être déjà débuté pour certains.

Le Président,
Yann LEROY

Le Secrétaire Général,
Damien KELTZ

Le Trésorier Général,
Jean-Marie THIRIET